

<http://www.ayn.fr/spip.php?article950>



AM du 28 mars 2019 - Circulation route du Crêt

- Démarches - Vie pratique - Droit local - Arrêtés municipaux -



Publication date: mercredi 5 septembre 2018

Copyright © AYN en SAVOIE - Tous droits réservés

Suite à l'expérimentation qui a été mise en place du 1er septembre 2018 au 30 mars 2019 ([AM n° 2018-08-31-01](#)), l'interdiction de circulation route du Crêt Â« sauf riverains Â» devient définitive à compter du 31 mars 2019 par l'AM n° 2019-03-30-01 ci-dessous.

L'interdiction Â« sauf riverains Â» permet l'accès aux propriétés par les visiteurs (famille, amis, etc.), les artisans, les livreurs etc.